



PAYS
SAINT-FULGENT
Les ESSARTS

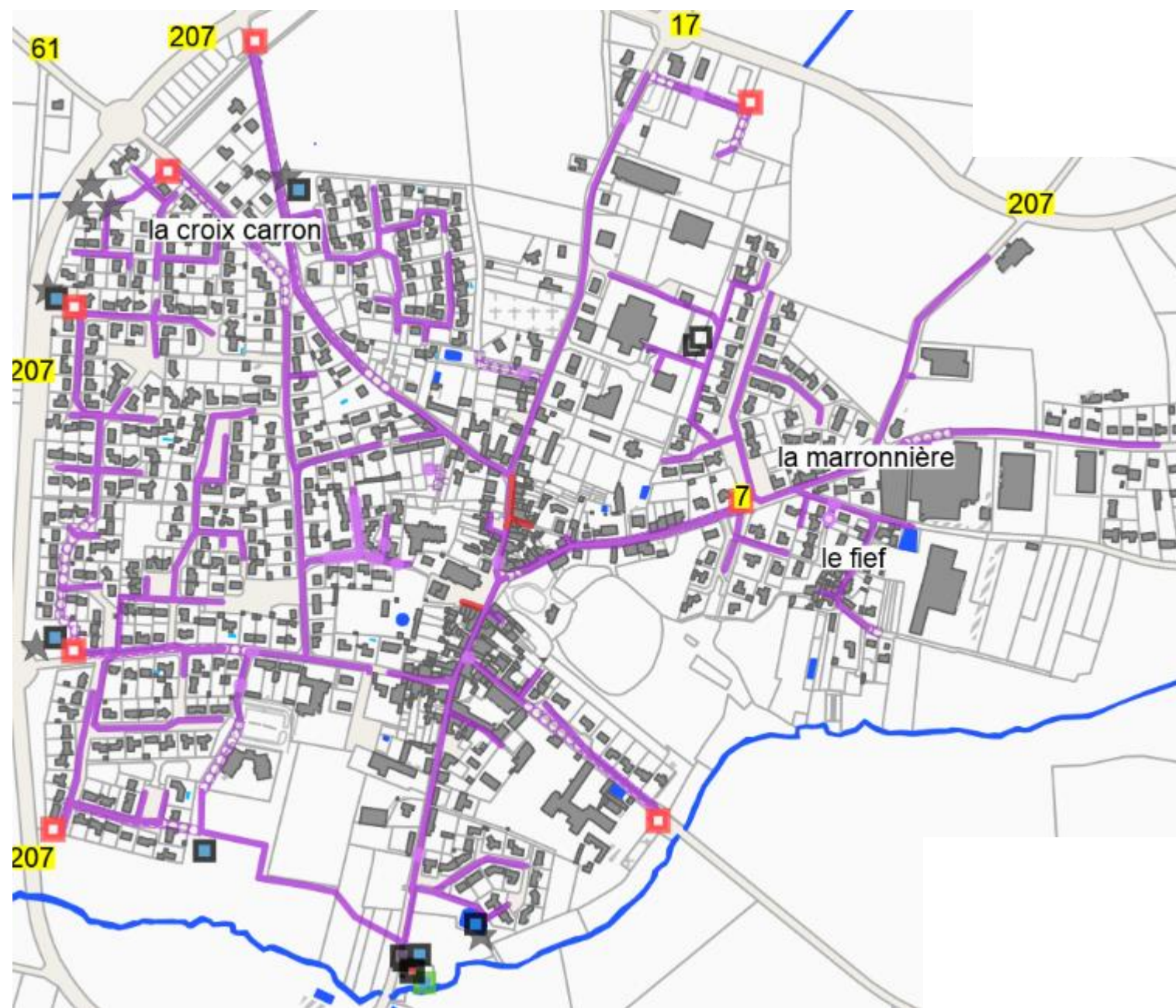


Présentation Projet
station
2 juillet 2025

Station Les Brouzils :

L'assainissement aux Brouzils

- 8 postes de relevage
- 13km600± de réseaux
- Un programme de réhabilitation des réseaux en cours sur plusieurs années .
- Des contrôles des branchements effectués en continu (Vente , branchement existant, neuf)



Station Les Brouzils :

Station existante

- Station réalisée et mise en service le 01/07/1982
- Station dimensionnée à 1500 eq/hab (actuellement sous dimensionnée)
- Ouvrages vieillissants et plus adaptés pour traiter les effluents
- Dysfonctionnement récurrent



Station Les Brouzils :

Etapes pour la construction

- 2020/22 : Réalisation d'un schéma directeur d'assainissement
 - Etude obligatoire pour lancer le projet de la nouvelle station.
- 2022-23: Etude de faisabilité du projet
 - Définition du projet (implantation dimensionnement ...) et validation par les services de l'état de celui-ci avec la rédaction d'un arrêté (08/02/2024) pour validation du projet. Acquisition du terrain ...
- 2024 : Choix d'un MOE pour lancer le projet (CEMEAU)
- 2024 : Réalisation d'une étude Faune et flore (Diagnostic écologique du site)
 - Obligation inscrite dans l'arrêté
- 2024 : lancement de la consultation pour retenir une entreprise le 19/10/2024
- 2025 : Choix de l'entreprise SAUR (mars) / Dépôt permis de construire(juin)
Début des travaux septembre / octobre pour 13 mois



NOUVELLE STEP DES BROUZILS

LE MONTAGE DE PROJET

INVESTIR DURABLEMENT

REPONDRE AUX BESOINS SUR 30 ANS

ASSURER UNE DUREE DE VIE DES OUVRAGES BETONS 50 ANS

MATERIAUX ET MATERIELS QUALITATIFS

ANTICIPER LES FILIERES D'AVENIR POUR L'EVACUTION DES SOUS-PRODUITS

PROTEGER L'ENVIRONNEMENT

REPONDRE A DES EXIGENCES REGLEMENTAIRES STRICTES SUR LE REJET

AMELIORER LA QUALITE DES MILIEUX AQUATIQUES

EVITER ET NE PAS IMPACTER LES ESPACES NATURELS SUR SITE

REDUIRE LA CONSOMMATION D'ESPACE

LIMITER LES CONSOMMATIONS (ELECTRICITE, REACTIFS, EAU POTABLE)

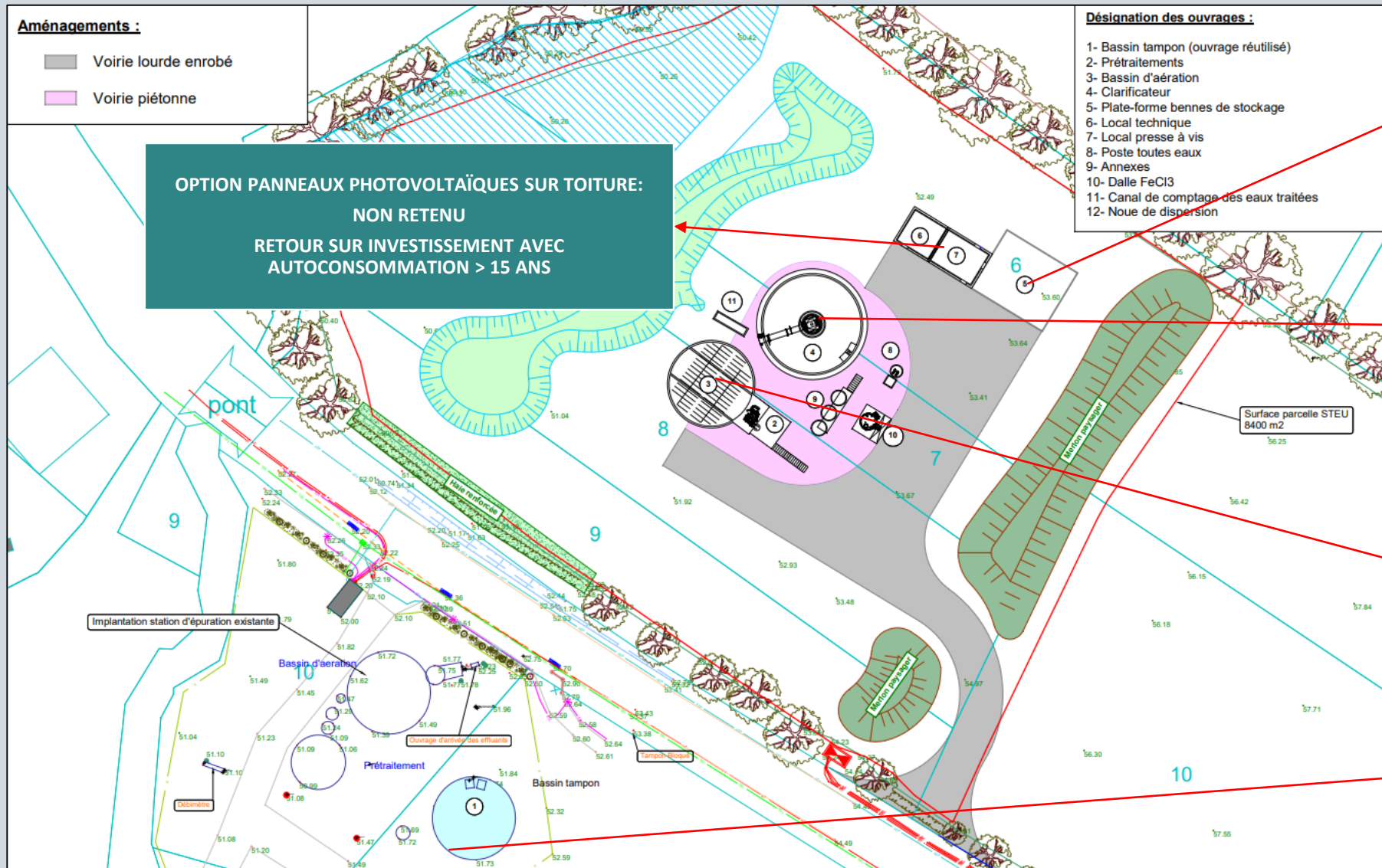
INTEGRER SOCIALEMENT LE PROJET

LIMITER LES NUISANCES (OLFACTIVES, SONORES, VISUELLES)

FAVORISER LE MAINTIEN DE L'EXPLOITATION EN REGIE PUBLIQUE

CES 3 AXES SONT TRANSVERSAUX ET
COMPLEMENTAIRES TOUT EN RESPECTANT
L'INTERET TECHNICO- ECONOMIQUE DE
L'OPERATION (INVESTISSEMENT &
EXPLOITATION)

LES PRINCIPAUX AXES DE DEFINITION DU PROJET



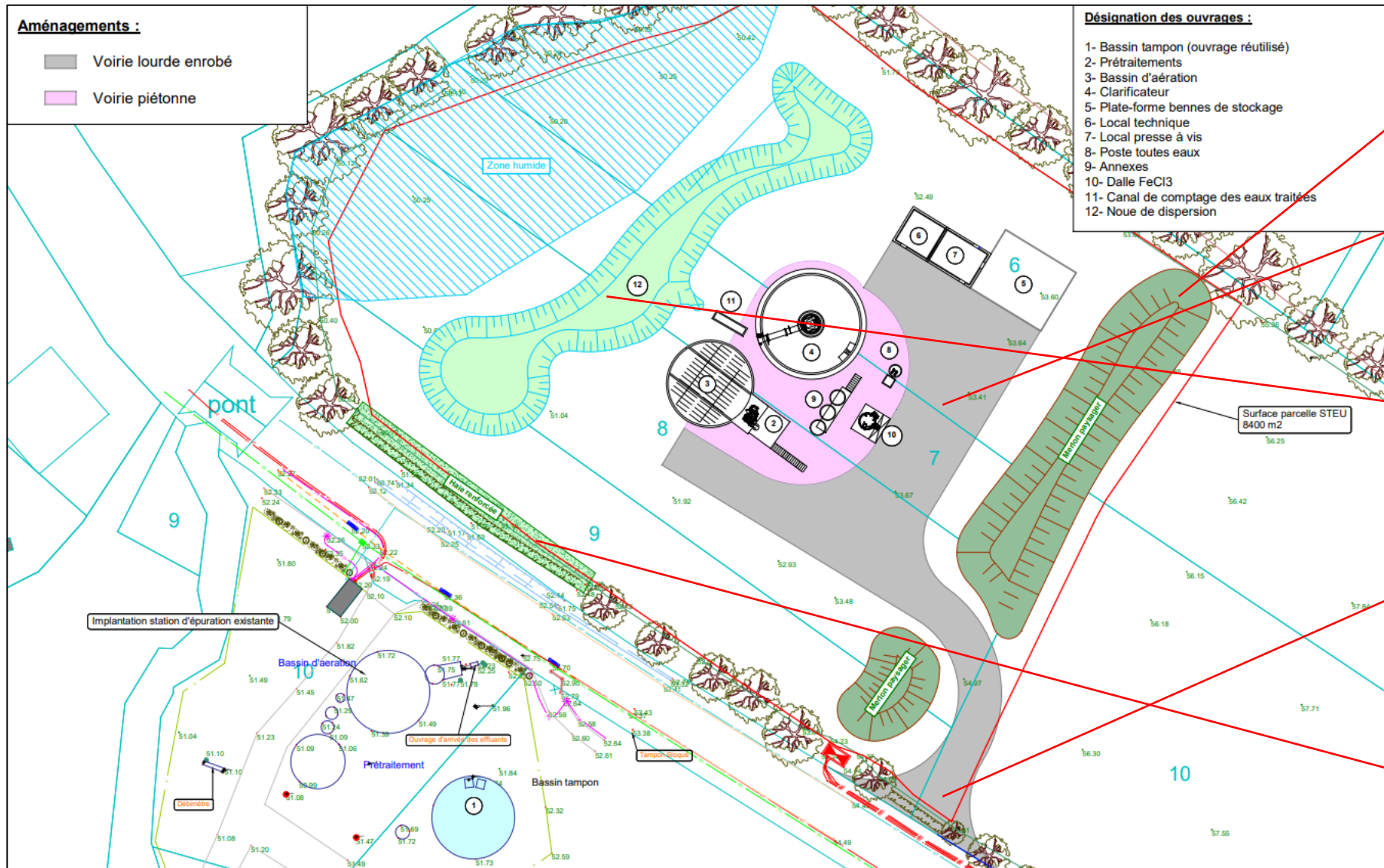
FILIERE BOUES :
**STOCKAGE EN BENNES FERMEES APRES
EPAISSISSEMENT**
**PERMET ENVOI EN EPANDAGE AGRICOLE OU
COMPOSTAGE**

CLARIFICATEUR LARGEMENT DIMENSIONNE :
UN POINT HYDRAULIQUE CLE
**REINFORCEMENT DE LA RESILIENCE DE LA FILIERE POUR
L'AVENIR**

SYSTEME D'AERATION :
INSUFFLATION FINES BULLES
OPTIMISATION RENDEMENT AERATION

REUTILISATION OUVRAGES EXISTANTS:
OPTIMISATION DES INVESTISSEMENTS PASSES
MISE EN ŒUVRE DE VOLUMES TAMPONS POUR
INTERDIRE TOUT REJET DIRECT ACCIDENTEL

LES DISPOSITIONS RETENUES EN PROJET



MERLON PAYSAGER :

REDUIRE LES CO-VISIBILITES DEPUIS LES PARCELLES EN SURPLOMB FACADE EST DU SITE

VOIRIES INTERNES :

CONFIGURATION LIMITANT LES SURFACES (MAITRISE COUTS, IMPERMEABILISATION) TOUT EN ASSURANT LES DESSERTES TECHNIQUES MINIMUM (GIRATIONS A 12 M DE RAYON INTERIEUR) POUR ACCES ET RETOURNEMENTS AU STOCKAGE FECL ET BENNES A BOUES

NOUE DE DISPERSION EAUX PLUVIALES:

POUR INTERDIRE LES RUISSELLEMENTS EP DE LA NOUVELLE IMPERMEABILISATION EN INJECTION DIRECTE DANS LA ZONE HUMIDE RECENSEE SUR SITE (PRESERVATION DE LA FONCTIONNALITE ZH)

ACCES SITE:

PRISE EN COMPTE AMENAGEMENTS COMMUNAUX EN PROJET (VOIE DOUCE, PLATEAU TECHNIQUE,...) AVEC MISE EN PLACE D'UN PIQUAGE COMMUN SUR LA RD

RENFORCEMENT DE HAIE:

EN RIVE DE RD, POUR INTEGRATION GENERALE DU SITE ET REDUCTION DES CO-VISIBILITES DEPUIS LES LIAISONS DOUCES EXISTANTES

LES DISPOSITIONS RETENUES EN PROJET

- | | |
|-----------------------------------|--|
| Désignation des ouvrages : | |
|-----------------------------------|--|

- ## PUISARD AUTONETTOYANT
- ### LIMITATION DES NUISANCES OLFACTIVES

LES DISPOSITIONS RETENUES EN PROJET



CONFORME AUX EXIGENCES DU MARCHÉ +

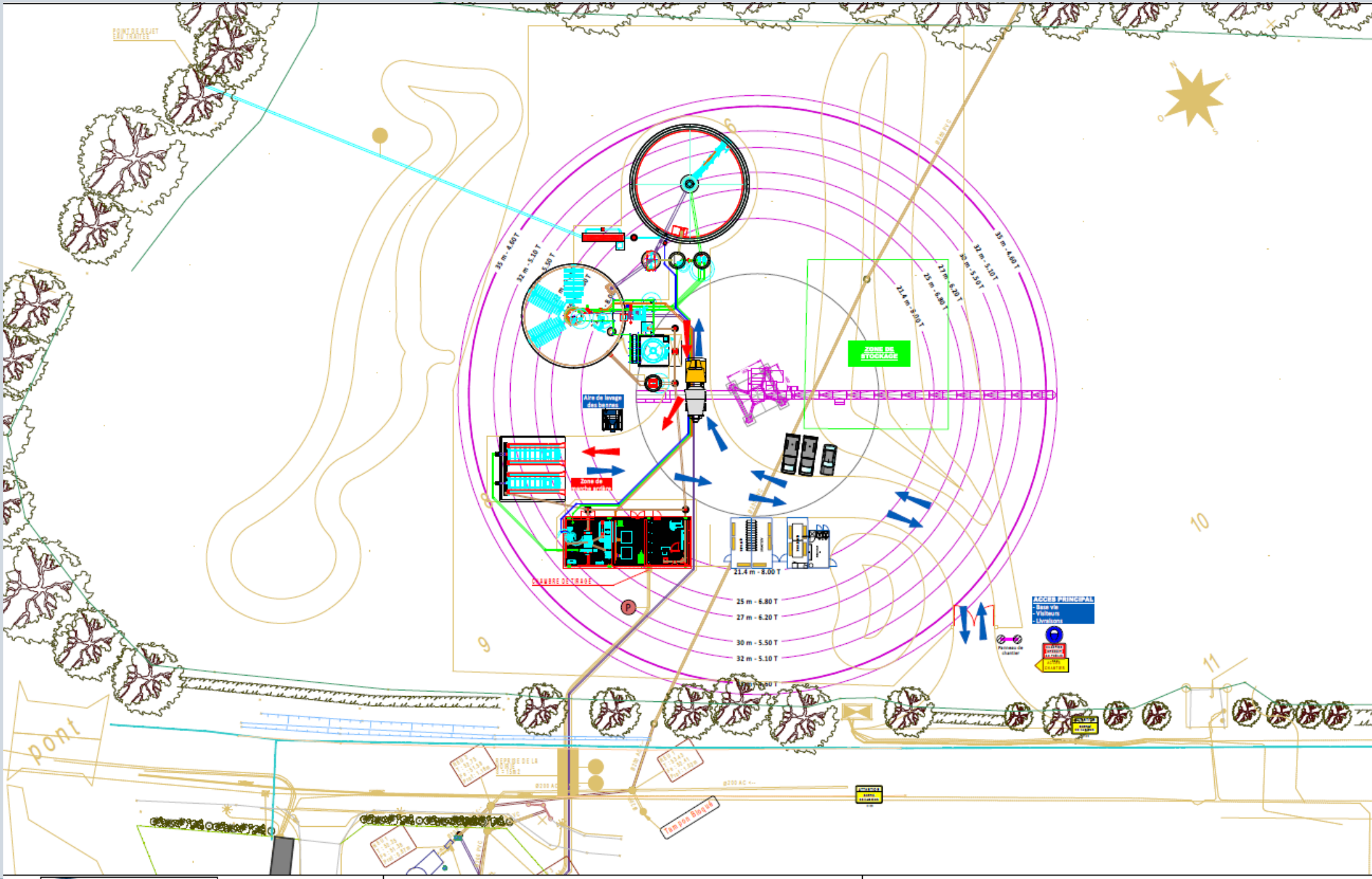
ELIMINATION DU PHOSPHORE PAR VOIE BIOLOGIQUE
DANS UNE ZONE SPECIFIQUE (LIMITATION
CONSOMMATION REACTIFS)

IMPERMEABILISATION DU SITE REDUITE

LE PROJET RETENU EN APPEL D'OFFRE



LE PROJET RETENU EN APPEL D'OFFRE



L'EXECUTION DU CHANTIER

bien trier vos déchets pour mieux valoriser

	DÉCHETS DES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES						DÉCHETS INERTES	DÉCHETS DANGEREUX DES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES	
DÉCHETS	BOIS	CARTONS PLASTIQUES	MÉTAUX	PLÂTRE VALORISABLE	PLÂTRE NON VALORISABLE	AUTRES DÉCHETS BANALS	GRAVATS	AMIANTE	AUTRES DÉCHETS DANGEREUX
									
	benne 15 m ³ ou 30 m ³	benne 30 m ³	benne 30 m ³	benne fermée	benne 15 m ³	benne 15 m ³	benne 7 m ³	big-bag ou palette filmée sur plateau	benne fermée ou caisse palette
SITES DE TRAITEMENT									
	industrie du bois ou chaufferie industrielle	papeterie ou plasturgie	fonderie ou aciérie	industrie du plâtre	ISDND* (alvéole spécifique)	ISDND* ou usine de valorisation énergétique	installation de concassage et de tri*	ISDD*** ou ISDND** (alvéole spécifique)	installation traitement de déchets dangereux
							*fixe ou mobile		
VALORISATION									
	stratifié énergie	cartons plastiques vêtements	lingots de métaux	plaques de plâtre	énergie chaleur	remblaiement en sous-couche routière		énergie chaleur	

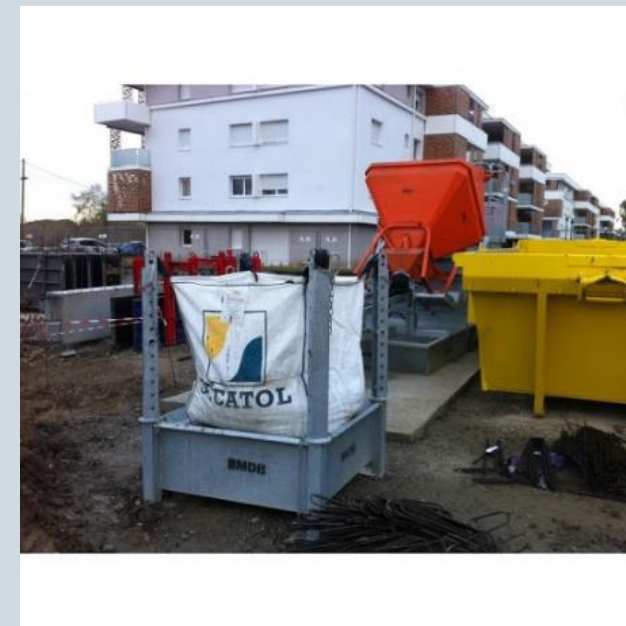
**ISDND : Installation de Stockage de Déchets Non Dangereux
***ISDD : Installation de Stockage de Déchets Dangereux

www.sita.fr

TRI DES DECHETS



RECUPERATION DES EAUX DE LAVAGE



STOKAGE PRODUITS « DANGEREUX »

TACHE	juin-25	juil-25	août-25	sept-25	oct-25	nov-25	déc-25	janv-26	févr-26	mars-26	avr-26	mai-26	juin-26	juil-26	août-26	sept-26	oct-26	nov-26
PERIODE DE PREPARATION																		
TERRASSEMENT																		
GENIE CIVIL																		
RESEAUX																		
EQUIPEMENTS ELECTRICITE																		
MISE EN SERVICE MISE EN REGIME																		

NOUVELLE STEP DES BROUZILS

MERCI POUR VOTRE ATTENTION